LE JARDIN DES CHAMPS À GINESTAS (11)

Valorisation nourricière d'une parcelle en donation à la commune

Suite à une donation de terres, la commune de Ginestas, en milieu rural soumis à la déprise agricole, envisage l'installation d'activités agricoles nourricières. Elle s'entoure d'acteurs locaux qui estiment la faisabilité et permettent la co-construction d'un espace pouvant accueillir un projet de maraîchage et de verger fruitier. Grâce à des fonds européens, la commune réussit à financer des travaux d'investissement pour du matériel et des aménagements pour faciliter le lancement de la production. La gestion de la mise à disposition est confiée à la Safer.

situation

contexte

La commune de Ginestas est située dans la communauté d'agglomération du Grand Narbonne et compte 1515 habitants. Il s'agit d'un territoire majoritairement viticole ayant subi un enfrichement important (1200 hectares de friches recensées sur 5 communes) consécutif à des arrachages de vignes et au recul de l'arboriculture fruitière. La mairie est engagée dans plusieurs actions environnementales : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (objectif Zéro Phyto), défense du « consommer local » au sein des commerces et création du marché bio et circuits courts hebdomadaire de Ginestas. Devant ces constats de forte demande des consommateurs pour les produits en circuits courts, et d'intérêt pour la biodiversité et l'éducation à l'environnement pour les écoles, la population locale ou touristique, la municipalité de Ginestas a initié le projet « Le jardin des champs » suite à une opportunité d'acquisition d'un terrain agricole de 2,6 hectares. Ce projet comporte trois parties : un verger communal de 150 fruitiers, une surface de 4500 m² dédiée au maraichage professionnel avec installation de serres, une zone dédiée à la biodiversité et la pédagogie sur 8500m².

étapes clés

2019

Donation d'un terrain agricole à la mairie.

- Etude de sol et réflexion sur l'aménagement en trois espaces distincts avec l'appui de l'association Jardinaude.
- Recherche de financements pour les aménagements et travaux nécessaires auprès du GAL de l'Est-Audois (fonds européens LEADER) et de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne
- Pour la partie maraichère professionnelle, la mairie fait une CMD à la Safer chargée de la recherche et sélection des maraîchers avec lesquels un bail Safer sera établi pour une durée de 6 ans renouvelable une fois.

Fin 2023

Travaux en cours de finalisation. La prochaine étape consiste à sélectionner et installer un ou plusieurs maraîchers via la Safer. .

facteurs de réussite

- Ce projet a pu démarrer suite à une opportunité d'achat à moindre coût d'un terrain présentant déjà des atouts en termes de localisation, surface, qualité agronomique du sol, possibilité accès à l'eau.
- La motivation des élus et l'adhésion du personnel municipal au projet ont été des facteurs de réussite importants.
- L'obtention d'un financement à 80% via le programme LEADER a permis de concrétiser les travaux et aménagements. Enfin, une maraichère installée dans la commune a déjà manifesté son intérêt pour conforter son activité.

difficultés

- Sur certains aspects, la mairie manquait d'expertise et a mobilisé un appui externe pour le conseil technique et la délégation à des structures compétentes : analyses de sols, plans d'aménagement, choix des serres, sélection et gestion du bail délégué à la Safer.
- Les délais liés à l'obtention des subventions et les dates limites de réalisation sont également une difficultés à prendre en compte.

perspectives

- Reste à réaliser l'appel à candidats et la sélection de/d'un candidat(s).
- Les perspectives sont l'installation ou la confortation d'une ou deux exploitations agricoles avec possibilité de création d'emplois, l'approvisionnement et le développement des débouchés de commercialisation en vente directe, la création d'un support d'activités pédagogique pour les écoles et enfin un volet social avec la gratuité de l'accès aux fruits du verger communal pour tous les habitants.
- Ce projet est reproductible en termes de méthodologie, il y avait néanmoins des atouts de départ comme l'accès à l'eau qui ont permis de le concrétiser.

impulsion et démarche

Au travers de ce projet la commune a plusieurs objectifs :

- Dynamiser le maraîchage biologique
- Développer les débouchés en circuits courts
- Garantir le respect de l'environnement dans les pratiques agricoles (cahier des charges)
- Promouvoir et protéger la biodiversité (verger, biotope)
- Avoir un rôle pédagogique et proposer un lieu de sensibilisation et éducation à l'environnement aux populations locale et touristique : création d'un lieu de halte naturelle pour les touristes à moins de 500 mètres du Canal du Midi
- A long terme : Contribuer à l'approvisionnement de la cantine et des repas pour les aînés en produits locaux via le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Sud Minervois

La démarche est impulsée en 2019 par une opportunité foncière proposée à la mairie : la donation d'un terrain agricole de 2,6 ha. Ce terrain n'intéresse pas les viticulteurs voisins et présente certains atouts : proche du village, proche du Canal du midi, présence d'une borne d'alimentation en eau de l'association syndicale autorisée (ASA) de Ginestas.

La première étape est la réalisation d'une étude de sol et la réflexion sur l'aménagement en trois espaces distincts avec l'appui de l'association Jardinaude. Pour ce projet la mairie a cherché à s'entourer de partenaires : un apiculteur, l'association « les producteurs à Ginestas », l'office de tourisme du Somail, l'école et l'accueil Jeunes du CIAS.

Le projet a été présenté au personnel communal qui y a fortement adhéré et a contribué à la réflexion sur l'organisation des espaces, les travaux nécessaires, le choix et la planification des plantations d'arbres fruitiers au sein du verger communal.

La mairie a également procédé à la recherche de financements pour les aménagements et travaux nécessaires : mise en état du terrain (débroussaillage, dessouchage, labour), installation de serres, clôture, petit local de nettoyage et stockage, plantation des arbres fruitiers. Elle a présenté et obtenu des subventions auprès du groupe d'action local (GAL) de l'Est-Audois (fonds européens LEADER) et de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne à hauteur de 80% sur 67 000€ de travaux.

Pour la partie maraichère professionnelle, la mairie a fait le choix des modalités de mise à disposition via une convention de mise à disposition (CMD) à la Safer qui se chargera de la recherche et sélection des maraîchers avec lesquels un bail Safer sera établi pour une durée de 6 ans renouvelable une fois.
Fin 2023, les travaux sont en cours de finalisation et la prochaine étape sera la sélection et l'installation d'un ou plusieurs maraîchers via la Safer.

résultats

A ce jour, l'aménagement et travaux de la parcelle sont terminés, les différents espaces sont créés et en cours de finalisation. Le terrain est prêt pour l'installation de/d'un maraîcher(s).

PARTENAIRES

CONTACT

Georges COMBES, maire et/ou Anne-Sophie LEDOYEN, 1ère adjointe
Mairie de Ginestas
04.68.46.12.06 - mairie@ginestas.fr

Fiche réalisée par : Camille Grentzinger - Chambre d'Agriculture de l'Aude